



**HAL**  
open science

# L'historiographie française de la République romaine des cinquante dernières années, Cinquantenaire de la Sophau, 1966-2016, regards croisés sur l'Histoire ancienne en France

Jean-Michel David

## ► To cite this version:

Jean-Michel David. L'historiographie française de la République romaine des cinquante dernières années, Cinquantenaire de la Sophau, 1966-2016, regards croisés sur l'Histoire ancienne en France. Cinquantenaire de la Sophau 1966-2016, Regards croisés sur l'Histoire ancienne en France, Sophau, Jun 2016, Besançon, France. pp. 99-116. hal-04018692

**HAL Id: hal-04018692**

**<https://paris1.hal.science/hal-04018692>**

Submitted on 30 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Fondée en 1966, la Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université a pour objets la promotion de l'histoire ancienne et l'établissement de contacts entre professeurs et avec des associations étrangères dotées des mêmes buts. Ce volume présente les actes du congrès de son cinquantenaire tenu les 17 et 18 juin derniers à la Sorbonne. Vingt-et-une contributions présentent l'histoire de la SoPHAU, son action en faveur de la recherche et l'enseignement de l'histoire ancienne, des bilans historiographiques (Grèce, Rome, Proche-Orient, publications), des témoignages de collègues européens et des enquêtes sur la situation et les actions actuelles et les projets d'avenir.

*Publié avec le concours de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité  
(UFC – EA 4011) et de la SoPHAU*

Presses universitaires de Franche-Comté

<http://presses-ufc.univ-fcomte.fr>

# Cinquantenaire de la SoPHAU 1966-2016

Regards croisés sur l'histoire ancienne en France

Presses universitaires de Franche-Comté

Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité

CINQUANTENAIRE DE LA SoPHAU 1966-2016  
REGARDS CROISÉS SUR L'HISTOIRE ANCIENNE EN FRANCE

Édité par la SoPHAU

Presses universitaires de Franche-Comté



## Sommaire

Sommaire.....	7
Catherine GRANDJEAN, Le cinquantenaire de la SoPHAU, un bilan d'étape.....	9-15

### Partie I – Les débuts de la SoPHAU

Jehan DESANGES, Témoignage.....	19-22
Françoise THELAMON, Témoignage .....	23-29
Jacqueline CHRISTIEN, Témoignage.....	31-36

### Partie II – Cinquante ans d'histoire de la SoPHAU

Jean-Christophe COUVENHES, Maria Teresa SCETTINO, Les archives de la SoPHAU .....	39-55
Antonio GONZALES, Bernard LEGRAS, La SoPHAU et l'enseignement de l'histoire ancienne ....	57-69
Jean-Luc LAMBOLEY, Souvenirs de présidence 2005-2007 .....	71-76

### Partie III – Cinquante ans d'histoire ancienne

Pierre CABANES, Étude des régions de contact entre Grèce septentrionale et monde barbare (v <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> siècles av. J.-C.).....	79-87
Maurice SARTRE, Décoloniser l'histoire du Proche-Orient .....	89-97
Jean-Michel DAVID, L'historiographie française de la République romaine des cinquante dernières années.....	99-116
Patrick LE ROUX, L'Empire romain (1966-2016).....	117-135
Brigitte LION, Cécile MICHEL, Un demi-siècle d'archéologie et d'histoire du Proche-Orient ancien : la participation française.....	137-156
Jean-Luc LAMBOLEY, L'aire adriatique, état des recherches ou pourquoi il faut décoloniser l'Adriatique .....	157-171

<b>Hervé DUCHÊNE</b> , Les mondes anciens, les publications scientifiques et les enjeux du numérique .....	173-183
<b>Patrice BRUN</b> , La perception de l'histoire d'Athènes à l'époque classique (478-322), histoire d'une mutation (années 1960-années 2010) .....	185-211

#### **Partie IV – Regards européens sur l'histoire ancienne en France**

<b>Giovanni BRIZZI</b> , L'école française d'histoire romaine ; quelques réflexions à propos d'une dette de connaissance et d'amitié.....	215-225
<b>Katelijjn VANDORPE</b> , Témoignage .....	227-233

#### **Partie V – Bilan et perspectives d'avenir**

<b>Édith PARMENTIER</b> , Les postes d'enseignants-chercheurs en histoire ancienne en France en 2016 .....	237-244
<b>Cécile MICHEL, Michèle DASSA</b> , Les chercheurs en histoire et archéologie de l'Antiquité au CNRS .....	245-252
<b>William PILLOT, Sarah REY</b> , La situation des jeunes docteurs et post-doctorants en histoire ancienne aujourd'hui .....	253-258
<b>Jean-Christophe COUVENHES, Antonio GONZALES, Maria Teresa SCHETTINO</b> , Demain, le rôle de la SoPHAU : des « États Généraux de l'Antiquité » à « Antiquité-Avenir, réseau des associations liées à l'Antiquité » .....	259-263

L'HISTORIOGRAPHIE FRANÇAISE DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE  
DES CINQUANTE DERNIÈRES ANNÉES

Jean-Michel DAVID  
Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
jmdavid@univ-paris1.fr

Mes chères et chers collègues, je comprends parfaitement le choix qui a été fait par le bureau de la SoP<sub>H</sub>AU de donner la parole aux anciens présidents pour retracer l'activité scientifique en histoire ancienne des cinquante dernières années. Et je m'en sens honoré. Mais il y a malgré tout quelque chose d'un peu étrange, car une présidence passée ne qualifie pas nécessairement pour établir un bilan historiographique. J'emprunterai donc une voie toute personnelle et je vous ferai part des expériences intellectuelles qui furent les miennes et de l'opinion que j'ai des lectures que j'ai faites durant ces cinquante années qui furent aussi celles de ma vie d'adulte et d'historien, puisqu'en 1966, j'étais élève de classe préparatoire au lycée Henri IV et qu'aujourd'hui, j'arrive presque au bout de mon éméritat. L'exposé que je vais faire tient un peu du récit autobiographique, n'a évidemment rien de prescriptif et doit être soumis sans hésiter à votre sens critique.

Mais je dois dire aussi que ces cinquante années furent absolument passionnantes et que je me sens chanceux de les avoir vécues. La réflexion historique s'est profondément transformée et développée au cours de ces cinq décennies, pour la période de l'Antiquité qui nous est chère évidemment, mais pour les autres périodes aussi dans une relation telle que les problématiques qui y avaient cours se trouvaient enrichies par les échanges et les influences réciproques. Surtout, au début de la période, le développement et le renouvellement des sciences humaines sous l'effet du recours à l'anthropologie sociale et culturelle, à la sociologie, au marxisme, à la linguistique, portaient vers des réflexions ambitieuses qui visaient à rendre compte de tous les aspects du fonctionnement d'une société, à l'articulation entre les conditions de vie, les relations sociales et les représentations. C'est cela qui fut le grand changement. Aussi, je renoncerai à évoquer les travaux

d'érudition qui ont à juste titre tant d'importance dans notre discipline parce qu'il faut bien établir les textes et les faits, mais qui par eux-mêmes ne sont pas décisifs dans les inflexions de la pensée historique. Pour que l'exposé reste aussi d'une ampleur raisonnable, je le concentrerai sur les études consacrées au fonctionnement de la cité de Rome en laissant notamment de côté les questions portant sur l'archéologie, la littérature ou encore la gestion de l'Empire, et en privilégiant les monographies qui ont fait référence.

Il faut se rendre compte en effet qu'en 1966, la bibliographie sur la République romaine se résumait pour l'étudiant que j'étais à trois auteurs : Carcopino, Grimal et Piganiol<sup>1</sup>. Ces trois éminents savants répondaient aux mêmes caractéristiques : le souci de l'érudition et de l'établissement des faits et un traitement événementiel des épisodes où les motivations des protagonistes relevaient d'une psychologie élémentaire. Les jugements moralisateurs ne manquaient pas. Carcopino aimait César et n'aimait pas Cicéron quand Grimal en revanche l'admirait et c'était à peu près tout ce qui faisait l'originalité de leur pensée. Tout ce qui était de l'ordre de l'organisation sociale et des pratiques politiques et culturelles relevait des institutions ou de ce concept bien vague de civilisation qui rassemblait sous un même regard fasciné l'architecture, l'urbanisme, les jeux, la littérature et la philosophie d'un monde forcément admirable. Dans le contexte de l'époque, pour une génération qui lisait, entre autres, Bourdieu, Barthes et Althusser<sup>2</sup>, c'était un peu court.

Pourtant ce type d'historiographie eut et a toujours sa postérité. On la retrouve un peu plus tard, chez d'autres auteurs, sous une forme certes plus riche et plus exigeante dans le souci de rendre compte dans sa complexité du processus de crise de la fin de la République, mais ne le concevant au fond que comme un dérèglement sous l'effet des ambitions et ne l'expliquant que par des notions un peu générales applicables à toutes les sociétés : Marcel Le Glay<sup>3</sup> qui intitulait un livre « grandeur et déclin de la République romaine », ou François Hinard<sup>4</sup> qui a donné à certains chapitres de l'histoire romaine qu'il dirigeait et qui constitue au demeurant le meilleur traitement événementiel de la période, des titres plus évocateurs qu'éclairants : « les années terribles », « les années noires » ou « l'agonie ».

<sup>1</sup> Je citerai surtout les volumes écrits par J. Carcopino dans la collection dirigée par G. Glotz : Bloch, Carcopino 1940 et Carcopino 1935 ; Piganiol 1927 et 1939 ; Grimal 1953 et 1960.

<sup>2</sup> Je pourrais citer Bourdieu, Passeron 1964 ; Bourdieu 1972 ; Barthes 1953 ; 1957 ; Althusser 1965 ; 1973.

<sup>3</sup> Le Glay, 1990, qui évite malgré tout la notion de décadence pour lui préférer celle de déclin ou de crise et fait reposer l'essentiel du processus sur la montée de deux idéologies opposées p. 179-184.

<sup>4</sup> Hinard 2000.



Au cours des années soixante à quatre-vingt, l'essor des sciences sociales qui se développaient et venaient faire référence suscita des ambitions intellectuelles nouvelles qui se traduisirent par un tournant épistémologique décisif. Le marxisme, le structuralisme, l'anthropologie, la sociologie et la linguistique étaient porteurs d'interrogations qui à défaut de trouver des réponses incitaient malgré tout à rendre compte du fonctionnement de la société dans sa globalité. Par ailleurs, des groupes, on pourrait dire des écoles, s'étaient constitués en France et chez nos voisins qui prenaient ces questions à bras-le-corps et dont l'influence était plus ou moins profonde.

En France, il faut bien évidemment souligner l'importance des études d'histoire grecque de Jean-Pierre Vernant et de Pierre Vidal Naquet<sup>5</sup> qui s'inscrivaient dans une perspective revendiquée d'anthropologie culturelle et qui rayonnaient largement dans le monde par leurs publications et plus particulièrement en France par leurs cours et leurs séminaires, alors très fréquentés. J'évoquerai aussi d'un mot l'œuvre, à peu près contemporaine, de Paul Veyne<sup>6</sup>. La plupart de ses études et publications portaient sur le monde romain en général et traitaient de sujets plus récents que la République romaine. Je ne m'y arrêterai donc pas. Mais la démarche intellectuelle qui était la sienne, faite d'interrogation critique, d'analyses sociologiques des comportements et souvent aussi de propositions paradoxales, suscitait l'intérêt et encourageait à rompre avec la révérence obligée à l'égard de l'Antiquité.

En Italie, dans le contexte politique de l'époque, le souci d'explication globale du fonctionnement de la société romaine était porté par les collègues comme Aldo Schiavone et Andrea Giardina qui, dans le cadre de l'Istituto Gramsci, mettaient à l'épreuve les concepts du marxisme. Le moment le plus important où cette ambition s'exprima fut sans doute cette rencontre de Pise<sup>7</sup> de janvier 1979 où les intervenants, historiens, philologues, archéologues et juristes firent converger leurs analyses de la société romaine républicaine, le plus souvent jusque-là indépendantes les unes des autres, dans la recherche d'une compréhension générale et articulée des mécanismes sociaux. Étaient présents dans le public nombre de (alors) jeunes chercheurs français qui devinrent ensuite les principaux auteurs des décennies suivantes. Enfin, je tiens à souligner la place que tenait en Allemagne l'école de Christian Meier mais dont je dois être à peu près le seul Français de ma génération à revendiquer l'influence, qui proposait

---

<sup>5</sup> En particulier, Vernant 1965 ; 1974 ; Vernant, Vidal Naquet 1972.

<sup>6</sup> Voir surtout Veyne 1971 et 1976.

<sup>7</sup> Publiée dans Giardina, Schiavone 1981.

une analyse sociologique du fonctionnement de la société romaine qui lui permettait de définir une grammaire des comportements (Grammatik der Politik) et qui eut surtout outre Rhin une importante postérité<sup>8</sup>.

Pour être précis, et afin de souligner la nature et l'importance du saut épistémologique qui s'est opéré au cours de ces années, je prendrai l'exemple des travaux de John Scheid sur la religion qui certes ne concernent que partiellement la République romaine mais qui sont tout à fait symptomatiques des apports qu'ont fournis les sciences sociales. Comme chacun sait, John Scheid a établi que la religion romaine était fondamentalement une religion de la pratique qui définissait une orthopraxie où les relations des hommes avec les dieux étaient gérées de façon en quelque sorte contractuelle<sup>9</sup>. Les ouvrages français précédents développaient un autre type d'analyse. Pour Jean Bayet et Marcel Le Glay<sup>10</sup> notamment, la religion était davantage une affaire de sentiment et d'adhésion personnelle. Les phénomènes religieux étaient analysés en termes de sensibilité. Une telle démarche reposait en fait sur le postulat implicite d'une nature humaine immuable où les croyances et les relations au divin relevaient du registre de l'émotion. Le sentiment religieux aurait été une sorte d'invariant de l'Humanité, du culte d'Isis à la réforme tridentine. L'anthropologie culturelle en introduisant l'altérité permettait une analyse critique qui replaçait les comportements dans leur contexte social et historique propre.

À des degrés divers et de façon variée selon les auteurs, l'histoire de la République romaine bénéficia de ces ambitions intellectuelles nouvelles. Bien entendu l'historien français auquel on pense spontanément fut Claude Nicolet et je reviendrai sur son apport et sa postérité. Mais il ne fut pas le seul et je commencerai par quelques autres tendances qui se firent jour et eurent leur influence.

La première dont il faut souligner l'intérêt fut l'émergence de l'histoire économique. On doit citer ici les travaux d'Yves Roman sur la circulation et les échanges en Gaule au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère qu'il poursuivit avec Danièle Roman par une histoire de la Gaule et cet ouvrage synthétique paru l'année dernière sur le processus d'intégration de l'Empire<sup>11</sup>. Mais c'est surtout Jean Andreau<sup>12</sup> qui, dans ce domaine, affronta avec

<sup>8</sup> Meier 1966 et pour la postérité, Hölkeskamp 2008.

<sup>9</sup> En particulier Scheid 2001 [1985] ; 2005.

<sup>10</sup> Voir en part. Bayet 1957 ; Le Glay 1971.

<sup>11</sup> Roman 1983 ; Roman 2016 ; Roman, Roman 1997.

<sup>12</sup> Voir en particulier, Andreau 1974 ; 1987 ; 1997 ; 2010.

le plus de détermination les questions théoriques. On peut distinguer deux parties principales dans ses publications : d'une part des recherches sur la banque, les banquiers, les milieux d'affaires et les pratiques financières et d'autre part des études plus générales sur l'économie antique où il entraînait dans le débat qui portait sur son caractère moderne ou primitif, c'est-à-dire sur sa capacité ou non à se développer. Ce débat avait été lancé par Moses Finley notamment et Jean Andreau, de façon circonstanciée, soulignait certes les limites et les freins qui s'opposaient au développement mais pas au point ni avec les effets qu'avaient établis les primitivistes.

La seconde fut le fait de Pierre Lévêque et de Monique Clavel-Lévêque qui créèrent à l'université de Besançon, un centre de recherche consacré principalement à l'étude de l'esclavage et des conditions de production agricole, en particulier des cadastres des cités antiques. La démarche s'inscrivait dans un marxisme assumé et renouvelé et l'essentiel des travaux portait sur la période de la République romaine. Elle s'accompagnait de la création de cette revue même dans laquelle ce texte est publié, les *Dialogues d'histoire Ancienne*, et d'une série de suppléments qui permettait la publication de monographies. Les résultats de ces enquêtes étaient tout à fait importants aussi bien à propos de la place des esclaves dans la société romaine que des pratiques de cadastration et de fondation des colonies en Gaule et en Italie. On peut ainsi citer les travaux de Monique Clavel-Lévêque, François Favory, Gérard Chouquer et d'Antonio Gonzales<sup>13</sup> qui d'une certaine façon firent école puisque la méthode fut étendue à d'autres régions méditerranéennes.

L'œuvre de Claude Nicolet constitua la troisième source principale de renouvellement de la réflexion sur la République romaine. Il s'inscrivait lui aussi délibérément dans une démarche de comparatisme historique et d'ouverture aux sciences sociales<sup>14</sup>. Mais ses intérêts principaux le portaient d'abord à l'étude de l'organisation civique et de la nature de l'État antique, au travers notamment des recherches sur la fiscalité. On peut ainsi distinguer cinq grands moments dans la conduite de ses recherches qui ouvrirent à leur tour la voie à d'autres travaux généralement novateurs.

Le premier correspondait à sa thèse sur l'ordre équestre<sup>15</sup> qui venait prendre place dans le débat alors vif<sup>16</sup> qui portait sur la définition des regroupements sociaux,

<sup>13</sup> Voir notamment, Clavel-Lévêque 1970 ; Chouquer, Favory 1980 ; 1991 ; Gonzales 2015a et b (à titre d'exemple parmi les publications les plus récentes de cet auteur).

<sup>14</sup> Voir David 2011, en particulier p. 98-99.

<sup>15</sup> Nicolet 1966-1974.

<sup>16</sup> Voir Nicolet 1970.

d'ordres ou de classes, dans les sociétés modernes – il était en partie né d'une polémique entre Roland Mousnier et Boris Porchnev –, mais qui allait jusqu'à animer la recherche sur la Rome républicaine puisque le livre de Nicolet venait en réponse à celui de Hill<sup>17</sup> qui faisait des chevaliers romains une classe. Il avait alors recours à la méthode prosopographique qui lui permettait de définir le groupe qu'il étudiait. Le résultat était une redéfinition d'une catégorie importante de la société romaine dans une classification civique de l'honneur et de la responsabilité.

Il se poursuivait dans la rédaction du *métier de citoyen*<sup>18</sup>, où Claude Nicolet détaillait les mécanismes de l'appartenance civique et du fonctionnement des organes politiques en soumettant l'analyse à la logique de la répartition des charges et des pouvoirs selon les principes de l'égalité géométrique. L'analyse n'était plus institutionnelle : elle révélait comment les acteurs, dans l'interaction, mettaient en œuvre des principes et des références collectives. La démarche s'inscrivait ainsi dans une anthropologie politique, mais qui prenait au sérieux – et au mot – les auteurs anciens et particulièrement Polybe<sup>19</sup>.

Parallèlement, Claude Nicolet poursuivait ses études sur la fiscalité<sup>20</sup> et s'engageait aussi dans la rédaction d'un autre livre important, *Les structures de l'Italie romaine*<sup>21</sup>, où il analysait les données géographiques, économiques, fiscales et militaires de la domination romaine et consacrait quelques chapitres à un tableau des institutions.

Mais sa préoccupation principale était en fait l'étude de l'État romain. D'où les deux grands ensembles d'analyses qui suivirent. Je pense ici d'une part à l'*Inventaire du monde*<sup>22</sup>, ce livre remarquable qu'il a consacré à la perception par les gouvernants romains de l'espace géographique qu'ils avaient à dominer et à administrer, et les moyens qu'ils se donnaient pour y parvenir ; et d'autre part, à sa participation aux réflexions sur la naissance de l'État moderne et sur les mégapoles méditerranéennes qui lui permettaient d'engager l'étude des questions d'administration, de gestion et d'approvisionnement de la ville de Rome<sup>23</sup>.

<sup>17</sup> Hill 1952.

<sup>18</sup> Nicolet 1976a.

<sup>19</sup> David 2011, en particulier p. 98-99.

<sup>20</sup> Nicolet 1976b.

<sup>21</sup> Nicolet 1977.

<sup>22</sup> Nicolet 1988.

<sup>23</sup> Voir en particulier, Nicolet 1988 ; 1990 ; 2007 ; Nicolet, Ilbert, Depaule 2000.

L'apport de Claude Nicolet fut décisif pour le renouvellement des études, en France, sur la République romaine. Il le fut aussi parce qu'il ouvrit la voie à d'autres chercheurs, ses élèves bien entendu, mais pas seulement. Je distinguerais ainsi plusieurs champs qui furent l'occasion de recherches neuves et approfondies, souvent dans le prolongement des axes que son œuvre avait définis.

Le premier que je retiens est celui des études sur l'Italie romaine. En dehors même de l'influence de Claude Nicolet, elles étaient et restèrent très riches. Il suffit de penser aux chercheurs italiens, au premier rang desquels Emilio Gabba, mais aussi aux juristes français et tout particulièrement à Michel Humbert<sup>24</sup> et à Yann Thomas<sup>25</sup> dont les livres sur la définition du *municipe* et les conditions de la citoyenneté constituèrent des apports définitifs. Plus récemment encore, il faut citer l'ouvrage de David Kremer<sup>26</sup> sur le droit latin et, dans ce cas dans la lignée des études de John Scheid, celui de Jean-Claude Lacam<sup>27</sup> sur les pratiques religieuses chez les peuples de la péninsule.

Les travaux de Mireille Cebeillac-Gervasoni sur les élites municipales en revanche s'inscrivirent dans la continuité de la thèse qu'elle avait soutenue en 1987 sur les magistrats des cités du Latium et de Campanie<sup>28</sup>. Elle appliquait à ces personnages la méthode prosopographique qui avait fait ses preuves dans l'ouvrage de Claude Nicolet, son directeur, sur les chevaliers romains. Elle poursuivait ensuite l'étude de cette catégorie sociale par une série de colloques à la direction desquels elle associait aussi de plus jeunes chercheurs comme Clara Berrendonner, Laurent Lamoine et Frédéric Trément, qui lui permirent de mobiliser la collaboration d'un grand nombre de savants compétents et de proposer ainsi un tableau très informé.

Ces publications constituent un apport remarquable, tel qu'on peut être assuré qu'elles marquent une étape dans nos connaissances de la société italienne et plus largement de celles de la Méditerranée, de la République et de l'Empire. Mais le concept d'élites sous lequel sont désignés ces individus, ne manque pas de faire problème. Il est venu se substituer à une première dénomination de « bourgeoisie » (les guillemets sont d'origine) employée pour le colloque de Naples en 1981, et qui à juste titre paraissait anachronique. Il n'a guère été discuté que dans quelques contributions<sup>29</sup>

---

<sup>24</sup> Humbert 1993.

<sup>25</sup> Thomas 1996.

<sup>26</sup> Kremer 2006.

<sup>27</sup> Lacam 2010.

<sup>28</sup> Cebeillac-Gervasoni 1998.

<sup>29</sup> Voir en particulier Cèbeillac-Gervasoni, Lamoine 2003, p. 31-49.

et même a fait florès au point qu'il semble généralement accepté dans les études qui portent sur ce thème. On peut certes considérer que son caractère un peu vague lui permet de s'appliquer à de multiples catégories de populations dans toutes les périodes de l'histoire<sup>30</sup> mais, précisément, il reste en retrait des exigences d'une définition qu'il faudrait pouvoir appliquer à une catégorie qui se déterminait à la fois par sa fortune, la maîtrise du pouvoir local et l'exercice des vertus civiques. Le concept d'aristocratie convient en fait beaucoup mieux, car il prend en compte ces dimensions nécessaires de la supériorité, susceptibles tout à la fois d'héritage et d'acquisition et donc instruments de reproduction dans un contexte de compétition ; car c'est dans l'interaction que se définissent les relations et les identités sociales. Un concept en fait taxinomique comme celui d'élite ne permet pas d'expliquer les processus d'évaluation réciproque, de hiérarchisation et de domination sociale qui étaient à l'œuvre dans les sociétés antiques<sup>31</sup>.

Le second champ de recherches que les travaux de Claude Nicolet ont ouvert se situe dans la lignée de ses études sur les appartenances et le fonctionnement des instances civiques. Je pense aux perspectives définies par *L'ordre équestre* et *Le métier de citoyen*. Des travaux s'y sont inscrits, soit qu'ils aient correspondu à des sujets de thèse dont il a assuré la direction, soit qu'ils en aient rejoint les thématiques. Je citerai pour commencer les recherches de Philippe Moreau<sup>32</sup> qui s'est consacré d'une part à l'étude des définitions familiales en s'appuyant sur les apports de l'anthropologie et d'autre part à des analyses très précises des procédures législatives. Elles rejoignent ainsi dans la constitution de la base de données LEPOR<sup>33</sup> des lois de la République romaine, une partie des travaux de Jean-Louis Ferrary<sup>34</sup> sur les institutions et les théories politiques romaines qui dépassent la stricte érudition en ce qu'ils révèlent une cohérence dans les pratiques et les représentations et qu'il faut retenir ici. Parmi les études qui font apparaître des fonctionnements institutionnels, je citerais aussi celle récente et

<sup>30</sup> Voir le bilan de Luis 2003.

<sup>31</sup> Michel Tarpin (Tarpin 2007, p. 382) rejette la notion d'aristocratie au motif qu'elle ne s'appuie pas sur une définition institutionnelle ; comme si toute catégorie sociale devait trouver une traduction institutionnelle et Jean-Louis Ferrary (Ferrary 2003 p. 735) apprécie la malléabilité de la notion d'élite (alors que c'est ce qui en fait l'insuffisance) et n'y trouve de défaut que dans la difficulté à en définir la limite inférieure, – ce qui renvoie à une conception statique de la société, en « pile d'assiettes » en quelque sorte.

<sup>32</sup> Voir en particulier Moreau 1982 et surtout 2002.

<sup>33</sup> [Http://www.cn-telma.fr/lepor/accueil/](http://www.cn-telma.fr/lepor/accueil/), base de données dont les deux responsables sont précisément Jean-Louis Ferrary et Philippe Moreau.

<sup>34</sup> Voir en particulier Ferrary 2012.

d'inspiration juridique de Dominique Hiebel<sup>35</sup> sur les *contiones* et surtout celles de Marianne Coudry<sup>36</sup> dont la thèse sur le Sénat avait pour point de départ l'analyse des procédures de prise de décision et dont les autres travaux qui ont suivi se sont inscrits dans une réflexion sur les pratiques civiques.

La méthode de prosopographie sociale qui avait permis à Claude Nicolet de définir l'ordre équestre, était élargie à d'autres catégories. J'ai déjà cité les travaux de Mireille Cebeillac-Gervasoni sur les « élites » municipales. Il faut ajouter ceux de François Hinard<sup>37</sup> sur les proscriptions, d'Elizabeth Deniaux<sup>38</sup> sur la correspondance de Cicéron et de moi-même sur le patronat judiciaire<sup>39</sup>. Ces trois cas témoignent clairement du fait qu'une même méthode d'analyse, appliquée à des objets différents impose le recours à des concepts différents et conduit à des problématiques différentes. Sauf à élargir la réflexion aux autres formes de rejet et d'exclusion de la communauté civique<sup>40</sup>, la notion de proscription et l'usage qui en avait été fait ne trouvaient guère leur définition que dans les catégories juridiques et le contexte politique propres à la Rome du premier siècle avant notre ère ; ce qui conduisait à y resserrer l'analyse. La prosopographie des correspondants de Cicéron et de ceux qu'il recommandait imposait en revanche d'établir les positions sociales des individus concernés et d'en analyser l'inégalité relative dans les interactions que révélaient ces lettres. Cela permettait des analyses fines des contextes et des objets de la recommandation, mais aussi du rapport entre rang social et pouvoir, ainsi que des formes stylistiques de son expression.

L'application de la méthode prosopographique aux orateurs qui avaient plaidé dans des procès, permettait d'abord de faire apparaître les liens entre ce type d'intervention civique et la position qu'ils occupaient dans la cité, mais elle poussait aussi à identifier les relations entre statut (âge, rang, appartenance au Sénat ou à l'ordre équestre, magistratures gérées, etc.) et conduite oratoire (type d'éloquence, gestuelle, etc.) ; de telle sorte que pouvaient apparaître les diverses facettes d'un ethos aristocratique. Je rejoignais alors les analyses qui avaient été développées en Allemagne, dans la lignée

---

<sup>35</sup> Hiebel 2009.

<sup>36</sup> Bonnefond-Coudry 1989.

<sup>37</sup> Hinard 1985.

<sup>38</sup> Deniaux 1993.

<sup>39</sup> David 1992.

<sup>40</sup> Les questions de dégradation et d'exclusion sont traitées dans un livre de Clément Bur, *La citoyenneté dégradée* dont on attend la parution prochaine.

de Christian Meier, autour des notions de grammaire ou de culture politique<sup>41</sup> qui renouaient à la vieille distinction entre institutions et politique et rendaient compte du fonctionnement de la cité par l'étude des comportements de ses membres et des représentations qui les déterminaient.

Le dernier grand axe de recherches que Claude Nicolet avait ouvert sur l'administration de l'Empire et particulièrement celle de la ville de Rome, fut emprunté par plusieurs auteurs, Pierre Cosme<sup>42</sup> sur la gestion de l'armée, Catherine Virlouvet<sup>43</sup> sur l'approvisionnement et l'organisation de l'annone. Outre les apports très précis de connaissances dont elles étaient l'occasion, ces études avaient pour effet de poser la question d'une modernité de l'État romain. Claudia Moatti<sup>44</sup> prolongeait même l'analyse jusqu'à proposer l'idée d'un essor de la rationalité qui aurait accompagné ce processus de construction d'une administration efficace et cohérente ; mais dont on ne peut certainement pas penser qu'il fut un équivalent antique des Lumières.

À côté de ces travaux prolongeant les recherches de Claude Nicolet et qui correspondaient souvent en fait à des sujets de thèse qu'il avait donnés à Caen et à Paris, il faut en signaler d'autres qui portaient sur la République et la mise en place du Principat et qui furent menés à l'université de Bordeaux. Celles de Jean-Michel Roddaz<sup>45</sup> relevaient pour beaucoup de l'histoire événementielle. Après lui, Marie-Claire Ferriès<sup>46</sup> eut recours à la prosopographie pour étudier les conditions du recrutement et le fonctionnement de l'adhésion à leur chef des partisans d'Antoine et Henri Etcheto<sup>47</sup> analysa les stratégies de construction et de reproduction du pouvoir et de la légitimité d'une famille et de ses diverses branches en prenant le cas des Scipions. Il reprenait là, une idée que plusieurs années auparavant avait déjà conduit Monique Dondin-Payre<sup>48</sup> à établir les lignées des Acilii Glabrones de la République au Haut-Empire. Frédéric Hurllet<sup>49</sup> enfin menait une réflexion originale sur la dictature de Sylla et la mise en place de la

<sup>41</sup> Voir Hölkeskamp 2008.

<sup>42</sup> Cosme 2007 reprend sous une forme synthétique une partie de ces recherches.

<sup>43</sup> Virlouvet 1985 ; 1995 ; 2009.

<sup>44</sup> Moatti 1997.

<sup>45</sup> Roddaz 1984.

<sup>46</sup> Ferriès 2007.

<sup>47</sup> Etcheto 2012.

<sup>48</sup> Dondin-Payre 1993.

<sup>49</sup> Voir Hurllet 1993 ; 1997. On attend aussi sur ce sujet le livre de Raphaëlle Laignoux sur les modes de mobilisation par les protagonistes des guerres civiles des ressources fondant leur légitimité.



monarchie augustéenne en s'appuyant sur l'étude des comportements politiques pour rendre compte de la constitution des normes.

La plupart des auteurs que je viens de citer publièrent leurs principaux ouvrages dans les années quatre-vingt-dix. À la fin de cette décennie et au cours des deux suivantes, d'autres auteurs apparurent qui s'inscrivaient pour l'essentiel dans la continuité des précédents.

Je noterai pour commencer le renouveau des études sur la République moyenne et archaïque qui, s'ajoutant à des publications récentes et importantes de Michel Humbert<sup>50</sup> sur les douze tables et le tribunat de la plèbe, aboutirent aux livres de Michel Humm<sup>51</sup> sur Appius Claudius et la mise en place des institutions répondant aux principes de l'égalité géométrique, et de Thibaud Lanfranchi<sup>52</sup> sur le rôle des tribuns de la plèbe dans la construction des instances où le peuple pouvait exercer un pouvoir.

Je soulignerai ensuite l'intérêt d'études sur des pratiques civiques qui rejoignent ou sont inspirées elles aussi par cette notion de culture politique. Celles sur le triomphe de Jean-Luc Bastien<sup>53</sup> et de notre collègue allemande certes, mais professeur à Reims, Tania Itgenshorst<sup>54</sup> qui en analysent les rituels, leur insertion et leur rôle dans le contexte politique. Celles aussi de Yann Berthelet sur les prises d'auspices et les modalités de la prise en compte de la volonté des dieux dans les choix politiques. Ce qui renvoie à une notion oubliée dans les publications récentes, mais pourtant essentielle, l'*auctoritas* dans la prise de décision.

L'étude de différentes catégories sociales constitutives et actrices de la cité se poursuit avec un intérêt particulier pour l'analyse des comportements et les représentations. Il faut citer ici les travaux de Jean-Pierre Guilhembet<sup>55</sup> sur la *domus* aristocratique et l'espace urbain et dans un domaine voisin le livre de Cyril Courrier<sup>56</sup> sur la population de la ville, ses conditions de vie, ses représentations (sa culture) et son rôle politique. François Cadiou<sup>57</sup> reprend la question de la place de l'armée dans le fonctionnement de

<sup>50</sup> Voir en particulier Humbert 2005 et 2013, p. 233-275 ; 541-701.

<sup>51</sup> Humm 2005.

<sup>52</sup> Lanfranchi 2015.

<sup>53</sup> Bastien 2007.

<sup>54</sup> Itgenshort 2005.

<sup>55</sup> À titre d'exemple des travaux de cet auteur, voir l'article récent, Guilhembet 2016. À propos de l'aristocratie, on attend le livre de Robinson Baudry sur les patriciens à la fin de la République.

<sup>56</sup> Courrier 2014.

<sup>57</sup> Voir en particulier Cadiou 2009.

la communauté, de son recrutement et de son rôle politique, en insistant sur la continuité de la définition civique qui était la sienne. Enfin, dans la lignée des études sur les entourages mais en l'associant à la prise en compte de la poésie comme une pratique sociale et culturelle, Philippe Le Doze<sup>58</sup> a soumis le groupe de Mécène à une analyse qui éclaire les modes de célébration du *princeps* et l'influence politique qui en découle.

Il faut noter enfin l'intérêt des études des comportements à partir de celle des valeurs qui leur servaient de référence. Deux livres récents répondent en effet à cette définition celui de Philippe Akar<sup>59</sup> sur *Concordia* et celui de Mathieu Jacotot<sup>60</sup> sur l'honneur.

Ces ouvrages sont ceux d'une nouvelle génération qui s'inscrit dans la continuité de la précédente mais marque aussi sa différence. Comme leurs immédiats prédécesseurs, ces auteurs conservent dans leurs analyses la distance critique qui permet de traiter la société romaine de la République dans son altérité. La notion de civilisation semble avoir complètement disparu des études. Mais leur démarche d'ensemble est beaucoup moins soumise aux enjeux théoriques qu'elle ne l'était dans les années soixante à quarantevingt. Ils ne sont en tout cas plus évoqués et leur prise en compte n'est plus revendiquée. Une sorte de méfiance semble s'être installée qui témoigne certainement d'une rupture avec les grands systèmes d'explication, au premier rang desquels, le marxisme qui avec la chute du communisme semble avoir perdu toute légitimité intellectuelle.

Il est frappant d'ailleurs de constater que bien peu d'historiens français de la République romaine sont entrés dans le débat épistémologique qui a opposé Fergus Millar aux collègues allemands, au premier rang desquels, Karl-Joachim Hölkeskamp<sup>61</sup>, sur les modes d'exercice de la politique dans la République romaine. Outre les comptes rendus de Stéphane Benoist<sup>62</sup> et de Claudia Moatti<sup>63</sup>, on ne peut guère relever que les contributions de Frédéric Hurlet<sup>64</sup> et de moi-même<sup>65</sup>.

Pourtant, malgré cette absence de référence explicite, la réflexion reste inspirée par les sciences sociales et plus particulièrement par la sociologie<sup>66</sup>. Deux champs

<sup>58</sup> Le Doze 2014.

<sup>59</sup> Akar 2013.

<sup>60</sup> Jacotot 2013.

<sup>61</sup> Hölkeskamp 2008 [2004].

<sup>62</sup> Benoist 2010.

<sup>63</sup> Moatti 2009.

<sup>64</sup> Voir notamment Hurlet 2012 de façon circonstanciée.

<sup>65</sup> Pour l'essentiel David 2006.

<sup>66</sup> Sans qu'elle soit toujours explicitement revendiquée, l'influence de Pierre Bourdieu reste forte.

semblent désormais l'emporter, celui des comportements et celui des systèmes de référence par rapport auxquels ils se déterminaient ; ce qui nous renvoie à cette notion de culture politique qui, pour les recherches qui ambitionnent de rendre compte du fonctionnement de la société et non pas simplement d'établir des faits, devient un cadre important, revendiqué ou non, de la démarche historique. Mais en même temps, ces travaux évitent le plus souvent le formalisme sévère d'une analyse qui se limiterait à l'étude des conduites. Les groupes d'acteurs (aristocratie, plèbe, armée, etc.) sont définis dans leur composition concrète et ne s'effacent pas derrière les pratiques qui les caractérisent ou les rituels civiques auxquels ils participent. Cela signifie que l'histoire sociale reste, conformément à une tradition bien établie de l'historiographie française, un fondement essentiel de l'analyse. Et cette continuité permet de penser que les recherches à venir conserveront cette ambition essentielle de l'historien, de rendre compte de tous les aspects et de tous les mécanismes d'une société.

Ces quelques remarques ne prétendent certes pas à l'exhaustivité. Encore une fois, bien d'autres travaux ont au cours de la période joué un rôle important dans l'approfondissement des connaissances. Mais pour marquer les grandes étapes de la réflexion, je n'ai cité que les publications qui ne se contentaient pas d'une stricte érudition. Il y a là de ma part beaucoup de subjectivité, mais comme je vous l'ai dit en introduction, ces cinquante ans de la SoPHAU sont aussi ceux de ma vie d'adulte et d'historien, et je vous livre tout cela comme une sorte de témoignage.

## Bibliographie

- Akar Ph. (2013), « *Concordia* », un idéal de la classe dirigeante romaine à la fin de la République, Paris.
- Althusser L. (1973), *Réponse à John Lewis*, Paris.
- Althusser L. (1965), *Pour Marx*, Paris.
- Andreau J. (2010), *L'économie du monde romain*, Paris.
- Andreau J. (1997), *Patrimoines, échanges et prêts d'argent, l'économie romaine*, Roma.
- Andreau J. (1987), *La vie financière dans le monde romain, les métiers de manieurs d'argent : IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, Roma.
- Andreau J. (1974), *Les affaires de Monsieur Jucundus*, Roma.
- Barthes R. (1957), *Mythologies*, Paris.
- Barthes R. (1953), *Le degré zéro de l'Écriture*, Paris.
- Bastien J.-L. (2007), *Le triomphe romain et son utilisation politique à Rome aux trois derniers siècles de la République*, Roma.
- Bayet J. (1957), *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris.
- Benoist St. (2010), « c.r. Hölkeskamp K.-J., *Reconstruire une République, la « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies* », *RH*, 653, p. 162-164.
- Berrendonner Cl., Cebeillac-Gervasoni M., Lamoine L. (dir.) (2008), *Le quotidien municipal dans l'Occident romain*, Clermont-Ferrand.
- Berthelet Y. (2015), *Gouverner avec les dieux, autorité, auspices et pouvoir sous la République romaine et sous Auguste*, Paris.
- Bloch G., Carcopino J. (1940), *La République romaine de 133 à la mort de César. Des Gracques à Sulla*, Paris.
- Bonnefond-Coudry M. (1989), *Le Sénat de la République romaine de la guerre d'Hannibal à Auguste*, Roma.
- Bourdieu P. (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris.
- Bourdieu P., Passeron J.-Cl. (1964), *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris.
- Cadiou Fr. (2009), « Le service militaire et son impact sur la société à la fin de l'époque républicaine : un état des recherches récentes », *CCG*, 20/1, p. 157-171.
- Carcopino J. (1935), *La République romaine de 133 à la mort de César, Jules César*, Paris.
- Cebeillac-Gervasoni M. (dir.) (2000), *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire de la mort de César à la mort de Domitien, entre continuité et rupture : classes sociales dirigeantes et pouvoir central*, Roma.

- Cebeillac-Gervasoni M. (1998), *Les magistrats des cités italiennes de la seconde guerre punique à Auguste : le Latium et la Campanie*, Roma.
- Cebeillac-Gervasoni M. (dir.) (1996b), « Les élites municipales de l'Italie de la République à l'Empire », *CCG*, 7, p. 163-296.
- Cebeillac-Gervasoni M. (dir.) (1996a), *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire des Gracques à Néron, actes de la table ronde de Clermont-Ferrand, 28-30 novembre 1991*, Napoli-Roma.
- Cebeillac-Gervasoni M. (dir.) (1983), *Les « bourgeoisies » municipales italiennes aux I<sup>er</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.*, Paris-Napoli.
- Cébeillac-Gervasoni M., Lamoine L. (dir.) (2003), *Les élites et leurs facettes, les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Roma-Clermont-Ferrand.
- Cébeillac-Gervasoni M., Lamoine L., Trément Fr. (dir.) (2004), *Autocélébration des élites locales dans le monde romain, contextes, images, textes, I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, Clermont-Ferrand.
- Chouquer G., Favory F. (1991), *Les paysages de l'Antiquité, terres et cadastres de l'Occident romain, IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, Paris.
- Chouquer G., Favory F. (1980), *Contribution à la recherche des cadastres antiques*, Paris.
- Clavel-Lévêque M. (1970), *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris.
- Cosme P. (2007), *L'armée romaine, VIII<sup>e</sup> siècle. av. J.-C., V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, Paris.
- Courrier C. (2014), *La plèbe de Rome et sa culture (fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.)*, Roma.
- David J.-M. (2011), « Claude Nicolet : *Le métier de citoyen et les structures d l'Italie romaine* », dans J.-M. David, S. Demougin, E. Deniaux, J.-L. Ferrary, C. Virlouvet, *CCG*, 22, p. 95-104.
- David J.-M. (2006), « Una repubblica in cantiere », *Studi Storici*, 47/2, p. 365-376.
- David J.-M. (1992), *Le patronat judiciaire au dernier siècle de la République romaine*, Roma.
- Deniaux E. (1993), *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, Roma.
- Dondin-Payre M. (1993), *Exercice du pouvoir et continuité gentilice, les Acilii Glabrones du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, Roma.
- Etcheto H. (2012), *Les Scipions, famille et pouvoir à l'époque républicaine*, Bordeaux.
- Ferrary J.-L. (2012), *Recherches sur les lois comitiales et sur le droit public romain*, Pavia.
- Ferrary J.-L. (2003), « Conclusions », dans M. Cébeillac-Gervasoni, L. Lamoine (dir.) *Les élites et leurs facettes, les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Roma-Clermont-Ferrand, p. 733-740.
- Ferriès M.-Cl. (2007), *Les partisans d'Antoine (des orphelins de César aux complices de Cléopâtre)*, Bordeaux.
- Giardina A., Schiavone A. (a cura di) (1981), *Società romana e produzione schiavistica*, Roma-Bari.
- Gonzales A. (2015a), « Esclavage, universalisme et cosmopolitisme stoïciens entre cité idéale et histoire », *XXXV Coloquio internacional del GIREA*, Madrid, p. 463-485.

- Gonzales A. (2015b), « Du *praedium* au *fundus*. Proscriptions, expropriations et confiscations chez les *Agrimensores* romains : problèmes techniques et juridiques », *MEFRA*, 127/2 (en ligne).
- Grimal P. (1960), *La civilisation romaine*, Paris.
- Grimal P. (1953), *Le siècle des Scipions, Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques*, Paris.
- Guilhembet J.-P. (2016) « *Domus* et *monumenta* : la résidence urbaine et ses pouvoirs de mémoire dans la ville de Rome (fin de la République-Haut Empire) », dans St. Benoist, A. Daguet-Gagey, Chr. Hoëtvan Cauwenberghe (dir.), *Une mémoire en actes : espaces, figures, discours dans le monde romain*, Villeneuve d'Ascq, p. 77-88.
- Hiebel D. (2009), *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.-C.)*, Paris.
- Hill H. (1952), *The Roman Middle Class in the Republican Period*, Oxford.
- Hinard F. (dir.) (2000), *Histoire romaine*, tome I : *Des origines à Auguste*, Paris.
- Hinard F. (1985), *Les Proscriptions de la Rome républicaine*, Roma.
- Hölkeskamp K.-J. (2008[2004]), *Reconstruire une République, la « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*, Nantes.
- Humbert M. (2013), « *Antiquitatis effigies* », *recherches sur le droit public et privé de Rome*, Pavia.
- Humbert M. (dir.) (2005), *Le Dodici Tavole, dai Decemviri agli Umanisti*, Pavia.
- Humbert M. (1993), « *Municipium* » et « *Civitas sine suffragio* », *l'organisation de la conquête jusqu'à la guerre sociale*, Roma.
- Humm M. (2005), *Appius Claudius Caecus, la République accomplie*, Roma.
- Hurlet Fr. (2012), « Démocratie à Rome ? Quelle démocratie ? En relisant Millar (et Hölkeskamp) », *Rome, a City and its Empire in Perspective: The Impact of the Roman World through Fergus Millar's Research*, Leiden, p. 19-43.
- Hurlet Fr. (1997), *Les collègues du prince sous Auguste et Tibère, de la légalité républicaine à la légitimité dynastique*, Roma.
- Hurlet Fr. (1993), *La dictature de Sylla, monarchie ou magistrature républicaine ? Essai d'histoire constitutionnelle*, Bruxelles-Roma.
- Itgenshorst T. (2005), « *Tota illa pompa* », *der Triumph in der römischen Republik*, Göttingen.
- Jacotot M. (2013), *Question d'honneur, les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique*, Roma.
- Kremer D. (2006), « *Ius latinum* », *le concept de droit latin sous la République et l'Empire*, Paris.
- Lacam J.-Cl. (2010), *Variations rituelles, les pratiques religieuses en Italie centrale et méridionale au temps de la deuxième guerre punique*, Roma.
- Lanfranchi Th. (2015), *Les tribuns de la plèbe et la formation de la République romaine*, Roma.

- Le Doze Ph. (2014), *Le Parnasse face à l'Olympe, poésie et culture politique à l'époque d'Octavien/Auguste*, Roma.
- Le Glay M. (1990), *Rome, grandeur et déclin de la République*, Paris.
- Le Glay M. (1971), *La religion romaine*, Paris.
- Luis J.-Ph. (2003), « Les trois temps de l'histoire des élites à l'époque moderne et contemporaine », dans M. Cébeillac-Gervasoni, L. Lamoine (dir.) *Les élites et leurs facettes, les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Roma-Clermont-Ferrand.
- Meier Chr. (1966), *Res publica amissa, eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik*, Wiesbaden.
- Moatti Cl. (2009), « c.r. Hölkeskamp K.-J., *Reconstruire une République, la « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies* », *Annales (HSS)*, 64/5, p. 1185-1186.
- Moatti Cl. (1997), *La raison de Rome, naissance de l'esprit critique à la fin de la République (I<sup>er</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*, Paris.
- Moreau Ph. (2002), « *Incestus* » et « *prohibitae nuptiae* », *conception romaine de l'inceste et histoire des prohibitions matrimoniales pour cause de parenté dans la Rome antique*, Paris.
- Moreau Ph. (1982), « *Clodiana religio* », *un procès politique en 61 av. J.-C.*, Paris.
- Nicolet Cl. (2007), « Conclusions », *Rome et l'État moderne européen, actes du colloque de Rome, EFR, 31 janvier 2 février 2002*, Roma, p. 419-426.
- Nicolet Cl. (1990) « L'Empire romain est-il un État moderne ? », *L'État moderne, le droit, l'espace et les formes de l'État : actes du colloque tenu à La Baume-lès-Aix, 11-12 octobre 1984*, Paris.
- Nicolet Cl. (1988), *L'inventaire du Monde, géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris.
- Nicolet Cl. (1977), *Rome et la conquête du monde méditerranéen. I Les structures de l'Italie romaine*, Paris.
- Nicolet Cl. (1976b), *Tributum, Recherches sur la fiscalité directe sous la République romaine*, Bonn (Antiquitas, Reihe 1, Bd. 24).
- Nicolet Cl. (1976a), *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris.
- Nicolet Cl. (1970), « Introduction », dans *Recherches sur les structures sociales dans l'Antiquité classique, Caen, 25-26 avril 1969*, Paris, p. 1-18.
- Nicolet Cl. (1966-1974), *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.-C.)*, Paris.
- Nicolet Cl., Ilbert R., Depaule J.-Ch. (éds) (2000), *Mégapoles méditerranéennes à travers les âges. Géographie urbaine rétrospective. Actes du colloque organisé par l'EFR et la MMSH (Rome, 8-11 mai 1996)*, Roma.
- Piganiol A. (1939), *Histoire de Rome*, Paris.
- Piganiol A. (1927), *La conquête romaine*, Paris.
- Roddaz J.-M. (1984), *Marcus Agrippa*, Roma.

- Roman Y. (2016), *Rome, de Romulus à Constantin, histoire d'une première mondialisation, VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle. apr. J.-C.*, Paris.
- Roman Y. (1983), *Un axe économique au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. : 125 av. J.-C.-14 apr. J.-C. : de Narbonne à Bordeaux*, Lyon.
- Roman Y., Roman D. (1997), *Histoire de la Gaule : VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. : une confrontation culturelle*, Paris.
- Scheid J. (2005), *Quand faire c'est croire*, Paris.
- Scheid J. (2001 [1985]), *Religion et piété à Rome*, Paris.
- Tarpin M. (2007), « Les formes d'agrégation dans le monde romain : diversité et spontanéité », dans E. Lo Cascio, G. D. Merola, *Forme di aggregazioni nel mondo romano*, Bari, p. 379-391.
- Thomas Y. (1996), « Origine » et « commune patrie », *étude de droit public romain (89 av. J.-C.-212 apr. J.-C.)*, Roma.
- Vernant J.-P. (1974), *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris.
- Vernant J.-P. (1965), *Mythe et pensée chez les Grecs*, Paris.
- Vernant J.-P., Vidal Naquet P. (1972), *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris.
- Veyne P. (1976), *Le Pain et le cirque : sociologie historique d'un pluralisme*, Paris.
- Veyne P. (1971), *Comment on écrit l'histoire, essai d'épistémologie*, Paris.
- Virouvet C. (2009), *La plèbe frumentaire dans les témoignages épigraphiques, essai d'histoire sociale et administrative du peuple de Rome antique*, Roma.
- Virouvet C. (1995), « Tessera frumentaria », *Les procédures de distribution du blé public à Rome à la fin de la République et au début de l'Empire*, Roma.
- Virouvet C. (1985), *Famines et émeutes à Rome, des origines de la République à la mort de Néron*, Roma.